



L'importance du secteur du tabac dans l'économie suisse

Octobre 2017



Table des matières

02

Résumé

05

Culture du tabac

11

**Fabrication de
produits du tabac**

19

**Distribution du
tabac – Vente en
gros et au détail**

25

**Imposition du
tabac**

31

**Problème de la
consommation
de cigarettes
soustraites aux taxes**

35

**Retombées du
secteur du tabac
sur l'économie
suisse**

40

Annexe

43

Références

Cette étude a été réalisée par KPMG de juin à octobre 2017. Elle a été commanditée par Philip Morris SA, en vue de mettre en évidence l'influence de l'industrie du tabac sur l'économie suisse. Cette étude est basée sur des données et informations quantitatives disponibles publiquement, ainsi que sur des entretiens avec divers acteurs du marché suisse du tabac et de l'Administration fédérale des douanes, tous conduits en toute indépendance par KPMG.

Les retombées économiques engendrées par l'impôt sur les revenus salariaux et les impôts sur les sociétés suisses, acquittés par les employés d'entreprises du secteur du tabac, et les entreprises elles-mêmes sont exclus de la présente étude. Ces contributions, bien qu'estimées élevées, seraient difficiles à évaluer avec précision sur l'ensemble de la chaîne logistique.

Les problèmes et les dépenses de santé liés à la consommation de tabac ainsi que la question de la réglementation relative aux produits du tabac sortent également du champ d'investigation de cette étude.

Résumé

Le secteur du tabac **joue un rôle important dans l'économie suisse**. Il crée des emplois, soutient d'autres secteurs d'activité et conduit à des investissements. Il génère d'importantes exportations et **des recettes fiscales élevées** pour le compte de l'Etat suisse. La contribution totale des entreprises du secteur du tabac, somme des contributions directes, indirectes et publiques, s'élève à **6,3 milliards de CHF**, soit environ **1% du PIB de la Suisse**. Elle représente quelque **11'500 emplois**, soit environ **0,2% de la population active suisse**.

Culture du tabac

- Le tabac est cultivé en Suisse depuis plus de **300 ans**.
- Le tabac est cultivé sur plus de **460 hectares** dans **9 cantons**.
- La culture du tabac emploie environ **160 exploitants**.
- La culture du tabac s'est **consolidée** ces dernières années.
- La culture du tabac génère des **revenus annuels relativement élevés** par rapport à d'autres produits cultivés sur le territoire suisse, tels que les carottes, les betteraves sucrières ou les pommes de terre.
- La culture du tabac suisse est associée à des **coûts relativement élevés**.
- La culture du tabac en Suisse est **une activité fortement réglementée** et est soutenue par un **système de subventions** régi par la loi.

Fabrication de produits du tabac

- En Suisse, environ **34,6 milliards** de cigarettes ont été fabriquées en 2016.
- Environ **25%** des cigarettes produites en Suisse sont destinées au marché intérieur. Elles représentent environ **89%** des ventes totales de cigarettes dans le pays.
- Environ **75%** des cigarettes produites en Suisse sont **exportées**. Les principaux marchés d'exportation des cigarettes suisses sont: le Japon, le Maroc et l'Afrique du Sud.
- **Les recettes d'exportation générées par les produits du tabac en 2016** (561 millions de CHF) sont comparables à celles des principales denrées suisses exportées, comme le **fromage** (578 millions de CHF) ou le **chocolat** (785 millions de CHF).
- Il y a peu, de nouveaux produits dits « à tabac chauffé » ont été lancés sur le marché suisse. Ils sont le résultat d'importants investissements consentis par des fabricants de produits du tabac au niveau mondial. Une partie de ces investissements ont été réalisés en Suisse sous la forme d'activités de recherche et développement ainsi que de la transformation de lignes de production.
- Les premières données chiffrées concernant les ventes de produits dits « à tabac chauffé » et leurs retombées fiscales ne seront toutefois rendues publiques qu'en 2018.

Distribution du tabac – Vente en gros et au détail

- Les produits du tabac sont distribués dans environ **13'500 points de vente** – boutiques d'alimentation générale et kiosques par exemple – et par environ **14'500 distributeurs automatiques**.
- La distribution de tabac se fait par les circuits classiques de vente en gros, par des distributeurs intégrés et en libre-service.
- Dans nombre de ces points de vente, ces produits représentent une **part importante des recettes totales** et sont des **produits d'appel**, avec des retombées positives sur la vente d'autres produits.
- Environ **89%** des ventes totales de tabac en Suisse proviennent des **cigarettes**; cigares et cigarillos représentent environ 6%, et les autres produits, tels que le tabac à coupe fine et à pipe, ou les produits dits « à tabac chauffé », environ 5%.
- Au cours de ces deux dernières décennies, les ventes de tabac en Suisse **ont diminué de près de 38%**.

Imposition du tabac

- Plus de **60%** du prix de vente au détail d'un paquet de cigarettes de la classe de prix la plus courante correspond aux **taxes** (impôt sur le tabac et TVA).
- Les produits du tabac ont généré plus de **2,4 milliards de CHF** en taxes (impôt sur le tabac et TVA) en 2016.
- Les prélèvements sur chaque paquet de cigarettes et autres produits du tabac ont engendré **13,7 millions de CHF** supplémentaires, reversés dans un fonds de financement en faveur de la **culture du tabac indigène**, plus **13,7 millions de CHF** pour un **fonds de prévention du tabagisme en 2016**.
- Si les **volumes de vente de tabac ont diminué** ces dernières années, les **recettes de l'impôt sur le tabac ont augmenté** de 1,7 milliard de CHF en 2000 à **2,4 milliards de CHF en 2016**.
- En 2016, les recettes de l'impôt sur le tabac ont représenté **6%** du financement total de **l'assurance-vieillesse et survivants** et de **l'assurance-invalidité**.

Problème de la consommation de cigarettes soustraites aux taxes

- Selon une étude internationale menée par KPMG (rapport SUN), la part de l'importation illégale des cigarettes dans la consommation globale de cigarettes en Suisse s'élève à **2,8%** environ.
- Une estimation conservatrice fait état d'un manque à gagner de **57 millions de CHF** d'impôts sur le tabac et de **0,7 million de CHF** supplémentaires en contributions au fonds de tabac indigène (SOTA) et au fonds de prévention du tabagisme à cause de l'importation illégale de tabac.
- Selon les **résultats** du rapport SUN, **9,8%** des cigarettes consommées en Suisse **échappent à l'administration fiscale**. Ce chiffre inclut les ventes légales transfrontalières ainsi que les produits importés illégalement (contrebande).
- La consommation de tabac hors taxes nuit aux politiques gouvernementales visant à augmenter les recettes fiscales tout en réduisant la consommation.

Retombées du secteur du tabac sur l'économie suisse

- Pour chaque franc suisse engendré par le secteur du tabac suisse, une **valeur supplémentaire** de CHF 0,83 est générée au profit des autres secteurs économiques du pays.
- Le secteur du tabac suisse **emploie directement** environ 6'200 personnes.
- Environ 5'200 **emplois supplémentaires** dans les autres secteurs sont à mettre à l'actif du marché du tabac.
- La valeur ajoutée directe, d'un bout à l'autre de la chaîne du tabac, est de 2,1 milliards de CHF.
- Le poids du secteur du tabac sur les autres secteurs industriels est de 1,8 milliard de CHF supplémentaires.
- Cumulées, les **retombées totales** du secteur du tabac sur l'économie suisse sont estimées à **6,3 milliards de CHF** (soit 1% du PIB de la Suisse) et **11'500 emplois** (soit environ 0,2% de la population active suisse).



A close-up photograph of tobacco leaves. The leaves are in various stages of maturity, with some showing yellowing and dark spots, indicating they are ready for harvest. The background is a soft, out-of-focus bokeh of warm, golden light, suggesting a sunrise or sunset. Two overlapping pink rectangular boxes are positioned in the upper left quadrant, containing the text 'Culture' and 'du tabac' respectively.

Culture

du tabac

Culture du tabac

Le premier maillon de la chaîne de valeur est la culture du tabac. Ce type de culture existe depuis de très nombreuses années en Suisse, depuis plus de 300 ans selon SwissTabac, la Fédération des associations suisses de producteurs de tabac **(1)**. Initiées au 17^e siècle dans les cantons de Bâle et du Tessin, les plantations sont aujourd’hui présentes dans 9 cantons.

La culture du tabac s’est consolidée en Suisse ces dernières années. Selon l’histogramme (Graph. 1), le nombre de producteurs est passé de 357 en 2001 à 161 en 2016. La surface occupée par des plantations de tabac en Suisse a également diminué de 653 à 446 hectares sur cette même période, entraînant une hausse de la surface cultivée par producteur, de 1,83 ha en 2001 à 2,77 ha en 2016.

Les producteurs de tabac suisses se sont spécialisés dans la culture du Burley et du Virginia. Le tabac Burley se caractérise par un temps de séchage relativement long, une couleur brune, de clair à foncé, et un goût puissant. C’est le composant principal des cigarettes de type American Blend. Il représente 75% du tabac cultivé en Suisse, selon SwissTabac **(2)**, alors que le tabac Virginia, plus rapide à sécher, de couleur orange vif et au goût léger représente 24% du total. Le pourcent restant correspond à la culture de tabac tige. Le tabac cultivé en Suisse est principalement utilisé pour la fabrication de cigarettes.

Répartition géographique des plantations de tabac en Suisse et types de tabac cultivés

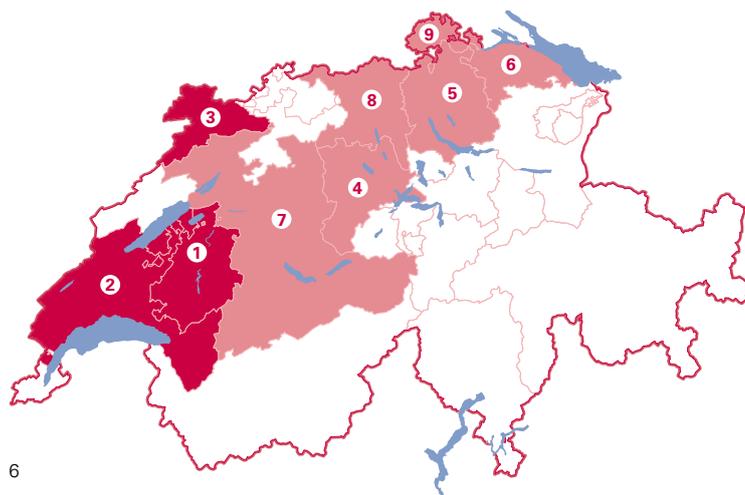
Les plantations de tabac se retrouvent principalement dans le nord-ouest de la Suisse. Comme indiqué sur le schéma 1, parmi les 9 cantons producteurs de tabac, les deux plus importants en termes de surfaces cultivées sont ceux de Fribourg et de Vaud.

Graph. 1: Producteurs de tabac et surfaces cultivées (2001–2016)



Source: SwissTabac (www.swisstabac.ch)

Schéma 1: Répartition géographique des producteurs de tabac en Suisse (2016)



1	Fribourg	202,0 ha
2	Vaud	153,3 ha
3	Jura	36,0 ha
4	Lucerne	16,4 ha
5	Zurich	15,8 ha
6	Thurgovie	9,1 ha
7	Berne	5,1 ha
8	Argovie	3,9 ha
9	Schaffhouse	0,5 ha

Source: SwissTabac (www.swisstabac.ch)

Administration et réglementation de la culture du tabac en Suisse

En phase de culture, de la valeur est ajoutée par les opérations suivantes: semence des graines de tabac, transplantation, culture des plants, récolte des tiges et des feuilles, séchage et traitement des feuilles.

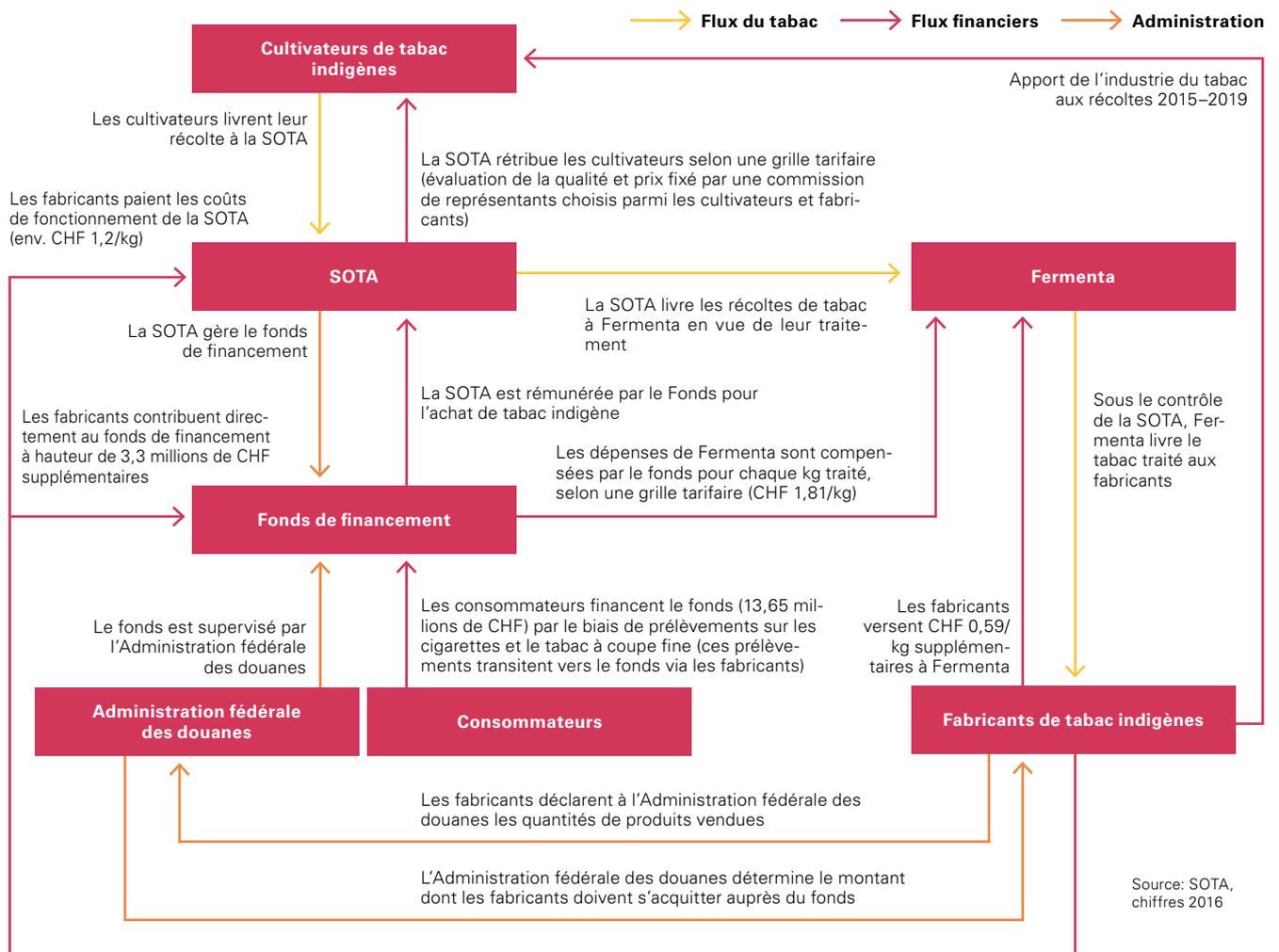
En Suisse, la culture du tabac est gérée par SwissTabac et la SOTA, société coopérative pour l'achat du tabac indigène. Cette culture est subventionnée par un fonds de financement, supervisé par l'Administration fédérale des douanes et géré par la SOTA. Conformément à l'Ordonnance sur l'imposition du tabac, le fonds est financé par un prélèvement de 0,13 centime par cigarette et CHF 1,73 par kg de tabac à coupe fine vendu en Suisse **(3)**.

La SOTA est le seul organisme habilité à acheter du tabac d'origine suisse. Les cultivateurs de tabac livrent leur pro-

duction à l'un des comptoirs d'achat de la SOTA en Suisse et sont rétribués selon une grille tarifaire, en fonction de la qualité du tabac. Cette qualité est déterminée par un panel d'experts composé de représentants sélectionnés parmi les cultivateurs et les fabricants **(4)**. Le Conseil fédéral suisse peut obliger les fabricants à acheter du tabac cultivé sur une surface pouvant atteindre 1'000 hectares, conformément à la Loi sur l'imposition du tabac **(5)**.

La SOTA livre du tabac non traité à Fermenta, une entreprise privée suisse de traitement du tabac. Celui-ci consiste en la séparation des feuilles de leurs tiges, le mélange, le resséchage et la mise sous emballage. Après traitement, Fermenta livre le tabac aux fabricants sous le contrôle de la SOTA.

Schéma 2: Culture du tabac en Suisse



Grille tarifaire fixée pour les producteurs de tabac et les cigarettiers

Le tableau 1 offre un aperçu des prix actuellement pratiqués pour l'achat du tabac auprès des cultivateurs et leur revente aux manufactures.

C'est cette réglementation tarifaire qui définit le subventionnement de la culture du tabac suisse. En outre, Fermenta voit ses services de traitement du tabac rétribués par le fonds de financement à hauteur de CHF 1,81 par kg de tabac sec, conformément à l'Article 2 de l'Ordonnance fixant les prix de production et les prix aux fabricants pour le tabac indigène, plus CHF 0,59 par kg directement versé par les fabricants. Les frais d'exploitation de la SOTA sont compensés par les fabricants, qui lui versent environ CHF 1,2 par kg de tabac vendu **(6)**.

Rentabilité de la culture du tabac

Comparé à d'autres cultures, le tabac génère des revenus conséquents par hectare de terre arable, en raison de son prix à la tonne relativement élevé (tableau 2).

Si elle génère des revenus élevés, la culture du tabac coûte également cher. Ces coûts élevés s'expliquent d'une part par une surface cultivée relativement faible, et donc par l'importance relative des coûts fixes par hectare de terre arable (frais de location, achat et amortissement des équipements agricoles, primes d'assurance, taxes, maintenance des installations). La culture du tabac se caractérise d'autre part par des besoins et des coûts de main-d'œuvre relativement élevés. Dans une optique de diversification, les producteurs de tabac ont souvent recours à d'autres types de cultures. L'ampleur des dépenses liées à la culture du tabac en Suisse a entraîné la mise en place du système de subventions décrit plus haut, afin de rendre cette culture suffisamment rentable et durable **(7)**.

Tableau 1: Grille tarifaire pour les cultivateurs de tabac et les cigarettiers

Payé par → Payé à	SOTA → cultivateurs de tabac		Fabricants de tabac → SOTA	
Grille tarifaire (basée sur la qualité du tabac)	Qualité I	CHF 17,40 / kg	Qualité I (Burley) Qualité I (Virginia)	CHF 4,20 / kg CHF 4,50 / kg
	Qualité II	CHF 12,70 / kg	Qualité II (Burley) Qualité II (Virginia)	CHF 3,40 / kg CHF 3,70 / kg
	Qualité III	CHF 5,50 / kg	Qualité III (Burley) Qualité III (Virginia)	CHF 1,00 / kg CHF 1,00 / kg

Source: Ordonnance fixant les prix de production et les prix aux fabricants pour le tabac indigène, Art. 1 et Art. 3 (RS 916.116.1)

Tableau 2: Rentabilité d'une sélection de produits cultivés en Suisse (2014)

	Prix (CHF/tonne)	Rendement (tonnes/ha)	Recettes annuelles (CHF/ha)
Tabac brut	15'766	2,03	31'948
Carottes et navets	768	34,24	26'300
Pommes de terre	461	44,42	20'479
Betteraves sucrières	62	91,46	5'670
Colza	752	4,05	3'047
Blé	444	6,23	2'768
Maïs	303	8,81	2'670
Orge	312	7,41	2'313
Graines de tournesol	792	2,46	1'947
Triticale	310	6,10	1'892

Source: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAOSTAT, consulté le 15 juin 2017)





Fabrication

de produits

du tabac



Fabrication de produits du tabac

Lors de la fabrication de produits du tabac, de la valeur est ajoutée par les opérations suivantes: traitement supplémentaire du tabac, ajout d'arômes, de filtres et de papier, emballage, diffusion dans le réseau de vente en gros et au détail.

La fabrication de produits du tabac joue un rôle important dans l'économie suisse. Près de 30 entreprises proposent actuellement des produits et services relatifs à cette manufacture en Suisse, allant de la production de cigarettes, cigares et autres (comme le tabac à rouler et à pipe) au matériel de conditionnement, en passant par la production de filtres et rouleaux de papier, la création d'arômes et saveurs ou encore le transport et l'expédition **(8)**.

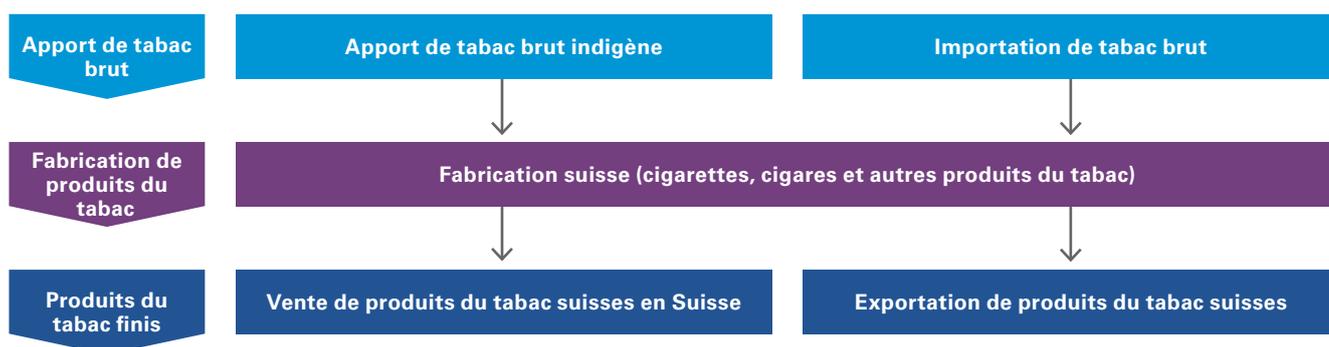
Il y a peu, de nouveaux produits dits « à tabac chauffé » ont été lancés sur le marché suisse. Ils sont le résultat d'importants investissements consentis au niveau mondial par Philip Morris International (PMI), British American Tobacco (BAT) et Japan Tobacco International (JTI). Une partie de ces investissements ont été réalisés en Suisse sous la forme d'activités de recherche et développement ainsi que de la transformation de lignes de production.

Les premières données chiffrées concernant les ventes de produits dits « à tabac chauffé » et leurs retombées fiscales ne seront toutefois rendues publiques qu'en 2018.

Fabrication de cigarettes

Les cigarettes sont le produit du tabac le plus consommé. Les premières étapes de leur fabrication consistent à traiter et à mélanger le tabac. Des bottes de feuilles de tabac séchées sont livrées, conformément aux besoins de chaque mélange. Le tabac est ensuite humidifié, les feuilles et les tiges coupées et les tabacs mélangés – tout en respectant un dosage précis – avant le transfert vers l'étape de manufacture suivante au cours de laquelle le tabac, le papier et les filtres sont assemblés en cigarettes. Leur qualité est ensuite vérifiée avant que les cigarettes ne soient conditionnées, puis emballées. Les produits finis sont directement acheminés vers des entrepôts fiscaux.

Schéma 3: Fabrication de produits du tabac en Suisse



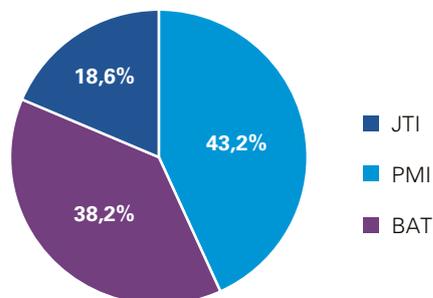
Source: Analyse KPMG

La plupart des cigarettes vendues en Suisse sont produites localement par trois grandes multinationales: PMI, BAT et JTI. Le schéma 4 dresse leur profil.

Ces entreprises contribuent à l'économie suisse de diverses manières. Tout d'abord, ces multinationales possèdent des bureaux et des fonctions centrales / internationales ou régionales en Suisse, à partir desquelles sont coordonnées leurs opérations de commerce et de fabrication à travers le monde. Ensuite, elles possèdent également de grandes infrastructures de production en Suisse. Ces entreprises assument donc des activités importantes et à valeur ajoutée pour l'économie suisse.

En 2016, les parts de marché des membres de Swiss Cigarette étaient respectivement de 43,2% (PMI), 38,2% (BAT) et 18,6% (JTI) sur le marché suisse (cf. Graph. 2).

Graph. 2: Parts de marché des membres de Swiss Cigarette* sur le marché intérieur (2016)



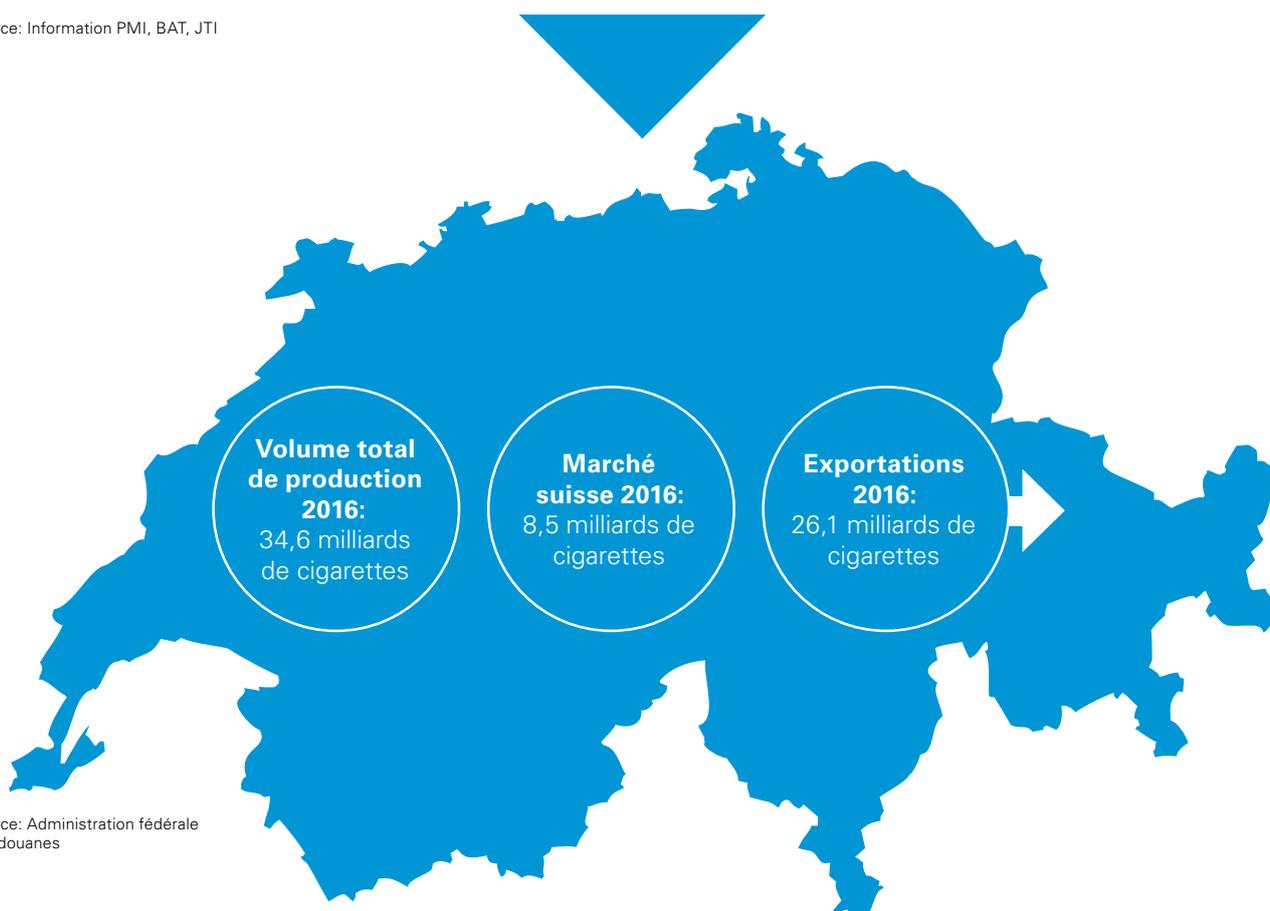
*« Swiss Cigarette » est le nom d'une association au sens de l'article 60 ff. du Code civil suisse ayant pour membres Philip Morris SA, British American Tobacco Switzerland SA et JT International SA. Les membres sont des sociétés suisses, domiciliées en Suisse, qui fabriquent et commercialisent des cigarettes.

Source: Swiss Cigarette

Schéma 4: Fabrication de produits du tabac en Suisse

		Philip Morris International	British American Tobacco	Japan Tobacco International
				
Marché suisse		Lausanne, Neuchâtel et Spreitenbach	Boncourt et Lausanne	Genève et Dagmersellen
Fonctions centrales et régionales		Lausanne (Quartier général) et Neuchâtel (R&D)	–	Genève
Production		Neuchâtel	Boncourt	Dagmersellen
Employés		3'000	440	1'300
Marques principales		Marlboro, Chesterfield et L&M	Parisiennne, Kent et Pall Mall	Winston, Camel et Natural American Spirit
Marque des produits dits « à tabac chauffé »		IQOS	glo™	Ploom

Source: Information PMI, BAT, JTI



Source: Administration fédérale des douanes

Lancement de produits dits « à tabac chauffé »

Depuis peu, les principaux cigarettiers ont lancé en Suisse de nouveaux produits dits « à tabac chauffé », qui se distinguent des cigarettes traditionnelles par un dispositif de chauffage du tabac plutôt que par sa combustion. Cette méthode est le résultat d'investissements conséquents, une partie desquels ont été réalisés en Suisse sous la forme d'activités de recherche et développement ainsi que de la transformation de lignes de production. Ces investissements ont eu des répercussions indirectes sur le reste de l'économie suisse.

En raison du caractère récent de ces produits, aucune donnée statistique ne sont disponibles à l'heure actuelle quant aux ventes réalisées sur le sol suisse.

Fabrication de cigares

Villiger Söhne AG et Burger Söhne SA, sis respectivement à Pfeffikon et à Brissago, fabriquent la plupart des cigares et cigarillos suisses. Un autre acteur central du marché est Oettinger Davidoff AG. Bien que cette société ne produise pas de cigares en Suisse, elle gère depuis son quartier

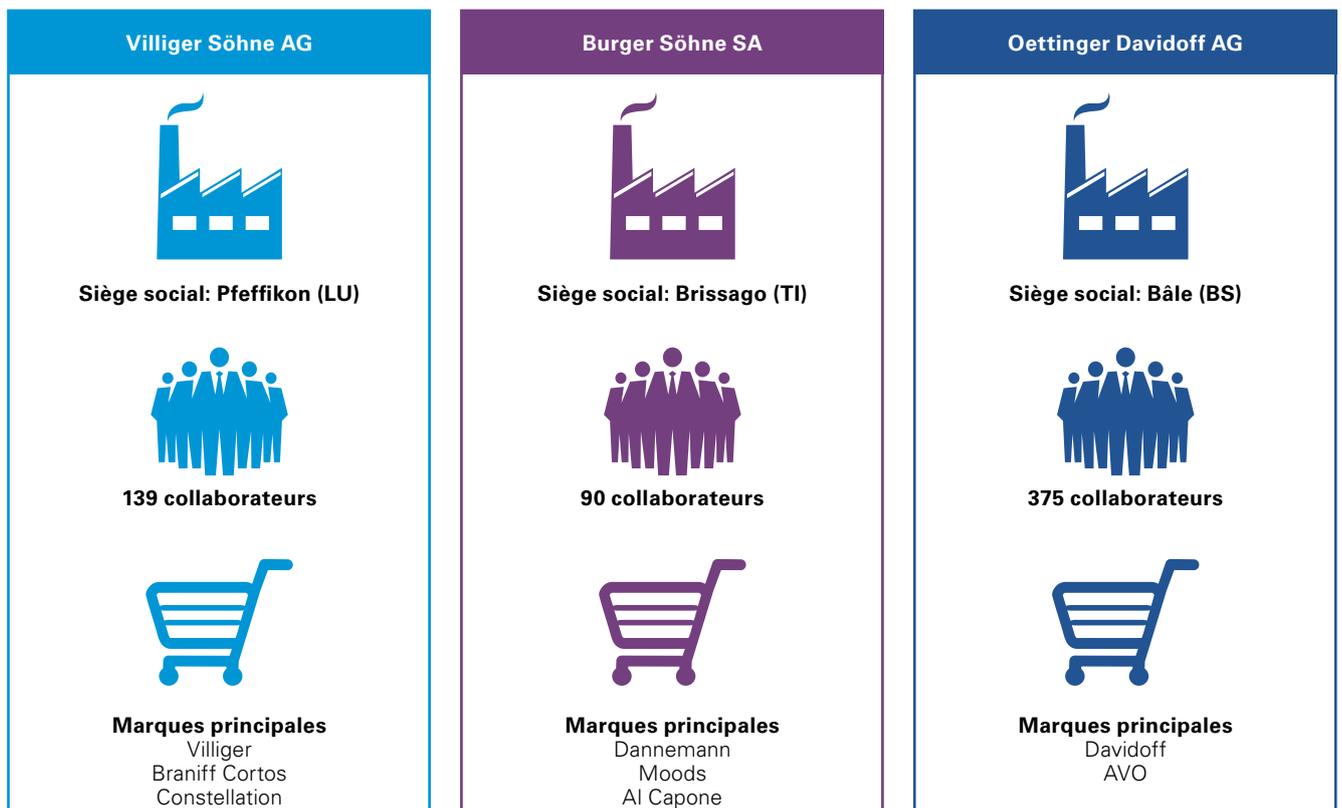
général à Bâle l'ensemble de ses activités dans le monde, principalement dans le domaine des cigares, et contribue ainsi de façon significative au secteur du tabac suisse. Le schéma 5 dresse leur profil.

La fabrication de cigares requiert un investissement en capital, en main-d'œuvre et en temps plus important que celui nécessaire à la fabrication de cigarettes, en raison d'opérations manuelles et d'étapes de production plus nombreuses, et d'un délai de stockage plus long. La cadence de production est de l'ordre de 18'000 cigarettes à la minute, contre 20 à 50 pour les cigares.

Selon l'ECMA (European Cigar Manufacturers Association), les fabricants de cigares sont souvent des PME familiales implantées hors des grandes zones industrielles (9).

En 2016, environ 58 millions de cigares et de cigarillos d'une valeur de 10,1 millions de CHF environ, ont été exportés, principalement vers l'Allemagne, Hong Kong et le Honduras, tandis qu'environ 213 millions de pièces étaient vendues en Suisse (10).

Schéma 5: Profil des fabricants suisses de cigares

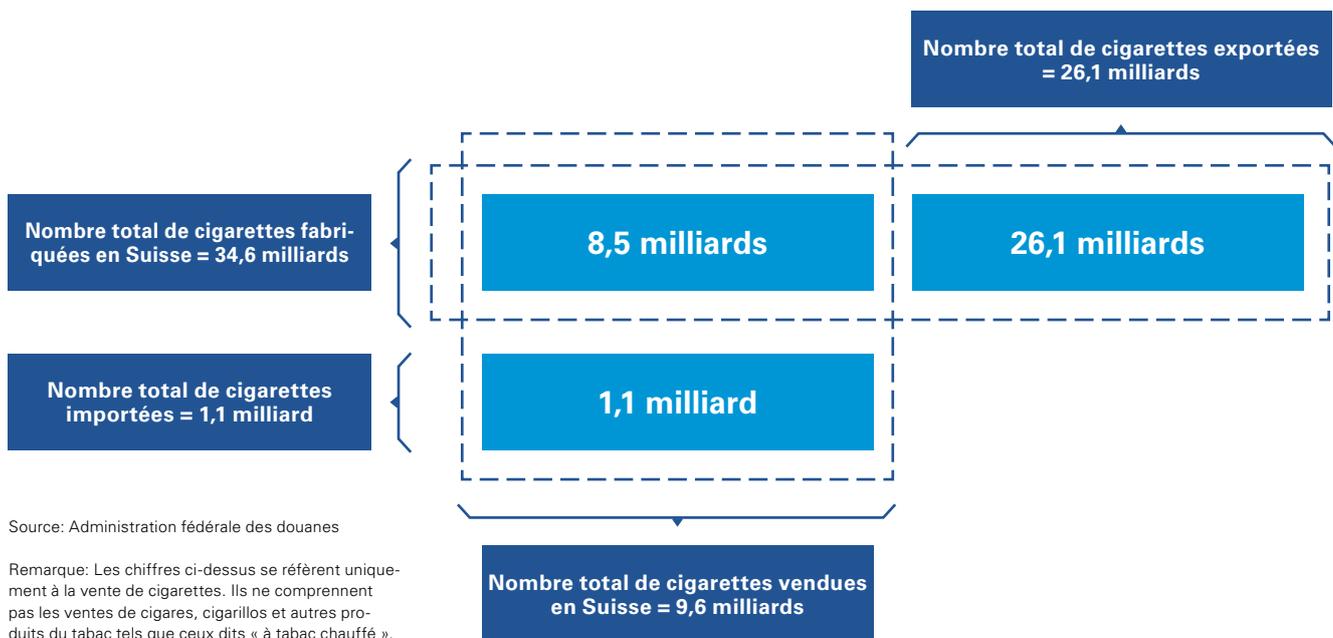


Commerce de produits du tabac

Les cigarettes représentent un bien de consommation important pour l'économie suisse. Le schéma 6 résume les principaux chiffres du commerce et de l'exportation de cigarettes en Suisse en 2016.

Comme indiqué sur le schéma 6, une part importante des cigarettes vendues en Suisse y sont aussi produites. 89% des cigarettes vendues en Suisse ont également été produites sur le territoire, les 11% restants étant importés, principalement de Pologne, d'Allemagne et de Roumanie.

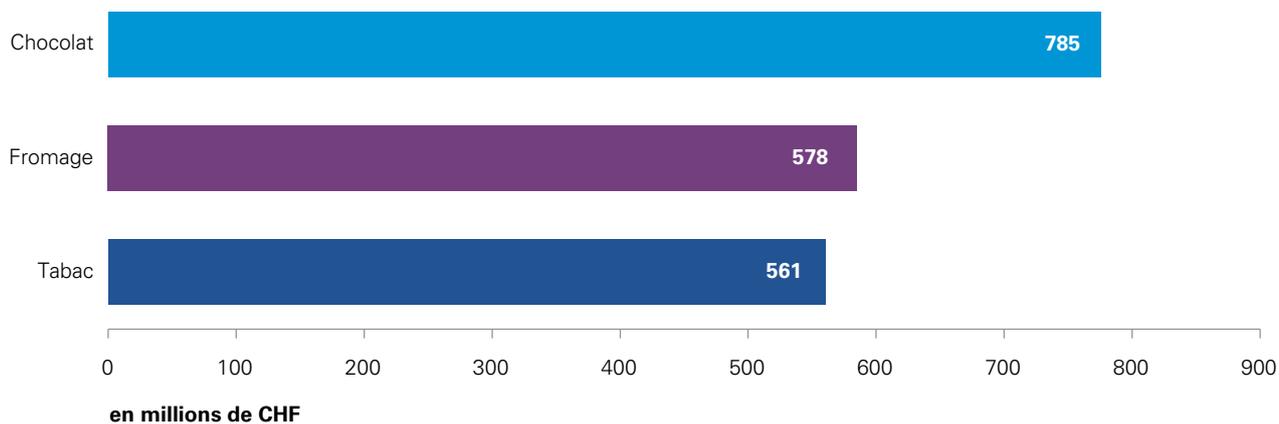
Schéma 6: Commerce et exportation de cigarettes en Suisse (2016)



Malgré le poids de cette production pour le marché intérieur, la plupart des cigarettes produites en Suisse sont exportées. Le schéma 6 montre que sur les 34,6 milliards de cigarettes fabriquées en Suisse en 2016, 26,1 milliards (soit 76%) ont été exportées. Les principaux marchés d'exportation sont le Japon (28,4% des recettes totales d'exportation de cigarettes), suivi par le Maroc (10,7%) et l'Afrique du Sud (10,3%) selon les chiffres de l'Administration fédérale des douanes.

Les exportations de cigarettes et d'autres produits du tabac représentent une part importante des recettes d'exportation totales de la Suisse. Alors que les produits pharmaceutiques, les machines et les montres occupent les premières places avec 66,1 milliards de CHF, 22,0 milliards de CHF et 19,4 milliards de CHF respectivement, le graphique 3 montre que les exportations de tabac génèrent des exportations d'un montant comparable à celles du fromage.

Graph. 3: Exportations de tabac par rapport à d'autres denrées d'exportation (2016)



Source: Administration fédérale des douanes





Distribution

du tabac -

Vente en gros

et au détail

Distribution du tabac – Vente en gros et au détail

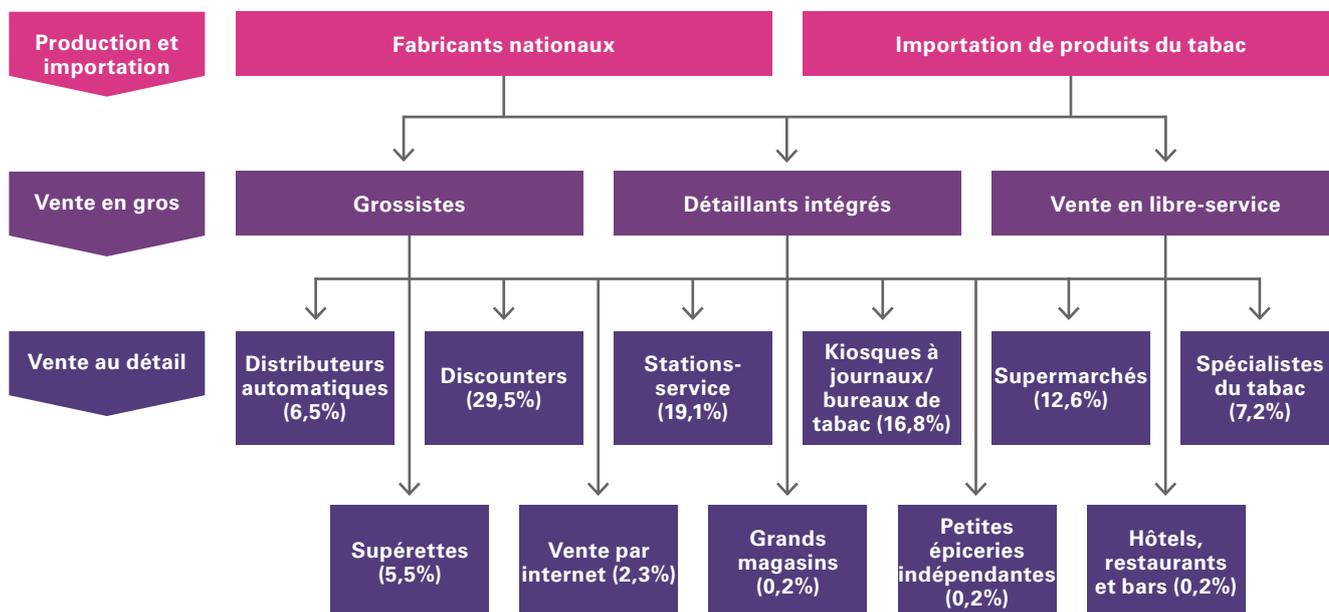
Le dernier maillon de la chaîne de valeur du tabac est la vente, en gros et au détail. Les grossistes et détaillants assurent l’acheminement du produit final aux clients en fournissant des services de transport, de stockage, de commissionnement et de vente. Ceux-ci incluent la mise en place des produits dans les espaces de vente, le remplissage ainsi que la maintenance des présentoirs et des distributeurs.

Il existe trois types de réseaux de distribution de tabac en gros en Suisse:

- les grossistes classiques,
- les détaillants intégrés,
- la vente en libre-service.

Les grossistes classiques fournissent les détaillants qui profitent de leurs importants volumes de commandes et de leurs réseaux logistiques. Les principaux grossistes suisses sont Oettinger Davidoff Group, Lekkerland, E. Weber et Groupe Margot. Les détaillants intégrés comprennent notamment les chaînes de points de vente comme Valora,

Schéma 7: Vente de tabac en gros et au détail en Suisse



Source: Euromonitor, 2016

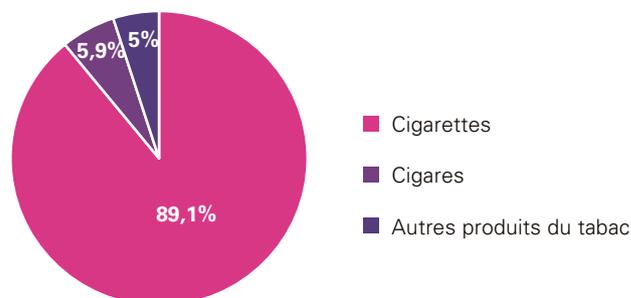
les discounters tels que Denner, et les magasins d'alimentation et supérettes comme Coop. Ils assurent eux-mêmes des fonctions de grossistes dans leur propre chaîne de valeur. Leurs volumes de commandes sont généralement tels qu'ils justifient un achat en direct auprès des fabricants. Ils disposent en outre de réseaux de distribution qui permettent des livraisons de produits du tabac efficaces. Enfin, les vendeurs en libre-service vendent aux détaillants qui organisent eux-mêmes le transport des marchandises et les paient au comptant. Certains de ces acteurs sont également engagés dans la vente en ligne de produits du tabac.

Les produits du tabac sont distribués à travers environ 13'500 points de vente, tels que des boutiques d'alimentation générale ou des kiosques, et via environ 14'500 distributeurs automatiques (11). Comme l'illustre le schéma 7 sur base de chiffres de 2016, la plupart des cigarettes vendues en Suisse le sont par le biais de discounters (29,5%). Viennent ensuite les stations-service (19,1%), kiosques (16,8%) et supermarchés (12,6%). A titre de comparaison, la part des hôtels, restaurants et bars (0,2%), petites épiceries indépendantes (0,2%) et grands magasins (0,2%) dans la vente au détail de cigarettes est minime.

La distribution des cigares et cigarillos se fait par l'intermédiaire des mêmes canaux, à l'exception des distributeurs automatiques. Les nouveaux produits dits « à tabac chauffé » sont commercialisés, quant à eux, dans des kiosques, des stations-service, des distributeurs automatiques et par internet. Dans de nombreux points de vente – les stations-service notamment – les produits du tabac représentent une part importante des recettes totales. Ils servent qui plus est de produits d'appel dans certains points de vente comme les kiosques, et débouchent souvent sur l'achat d'autres produits.

Les ventes de cigarettes représentent une part importante des ventes de produits du tabac en Suisse. Elles correspondent à environ 89% de la totalité du volume des ventes de produits du tabac en Suisse, les cigares et cigarillos à environ 6%, les 5% restants étant imputables aux autres produits tels que le tabac à coupe fine et les produits dits « à tabac chauffé » (Graph. 4).

Graph. 4: Répartition des ventes totales (en CHF) par catégorie de tabac (2016)



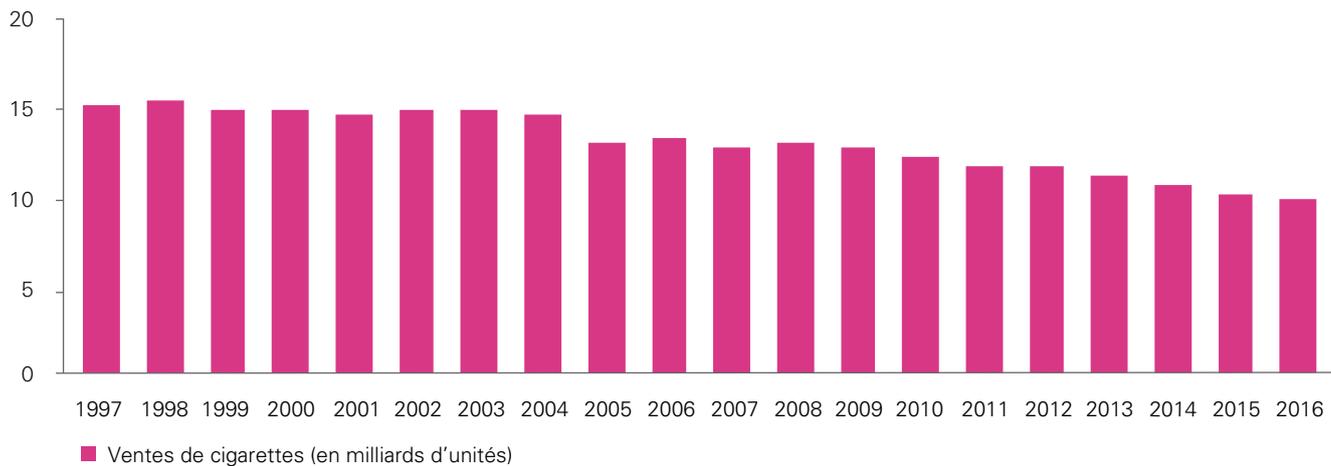
Source: Analyse KPMG sur la base des données fournies par l'Administration fédérale des douanes.

Remarque: Cette analyse se base sur le montant imposable de chaque catégorie de tabac vendue en Suisse, c'est-à-dire provenant à la fois de la production indigène et des importations, multiplié par le prix moyen respectif pondéré. La catégorie « cigares » inclut les cigares, cigarillos et bidis, tandis que la catégorie « autres produits du tabac » inclut le tabac à pipe, à coupe fine, à chicha, à chiquer et à priser, les chutes de cigares et les produits dits « à tabac chauffé ».

La consommation de tabac diminue depuis plusieurs années, tout comme la vente de cigarettes soumises à l'impôt. Environ 14,9 milliards d'unités ont été vendues en

Suisse en 1997 contre 14,2 milliards en 2001 et 9,6 milliards en 2016 (cf. Graph. 5), soit une baisse d'environ 35% en 20 ans.

Graph. 5: Evolution des ventes de cigarettes en Suisse (1997–2016)



Source: Administration fédérale des douanes





17800

CORRECT

M-

M+

÷

×

8

9

-

6

5

3

+

4

2

=

1

00

.

see instructions.

Total number of dependents

Wages, salaries, tips

Taxable interest

Tax-exempt interest

Ordinary dividends

Qualified dividends

Taxable refunds

Alimony received

Business income

Capital gains

Other income

14

15a

16a

17

18

19

20a

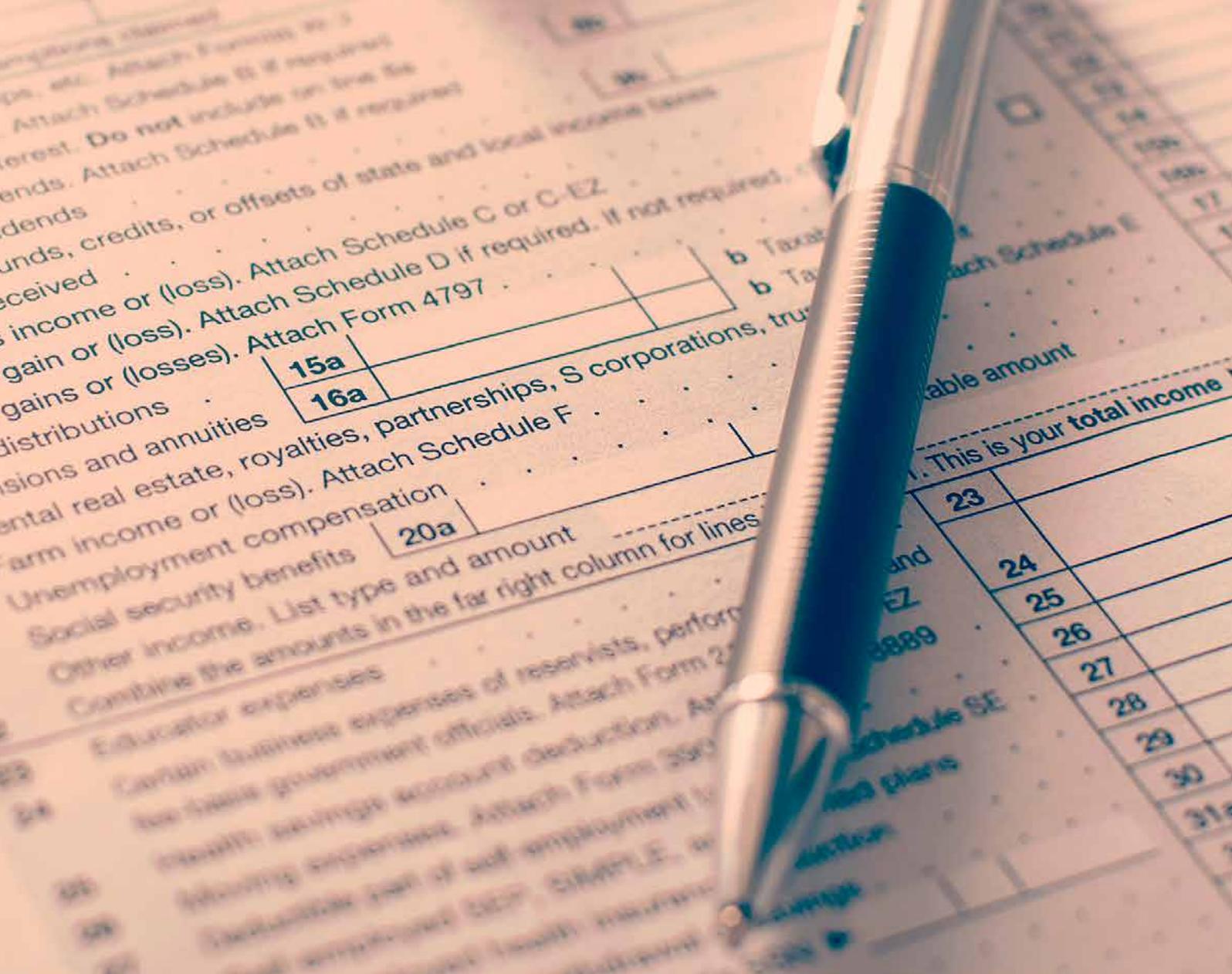
21

22

Adjusted
Gross
Income

Imposition

du tabac



Imposition du tabac

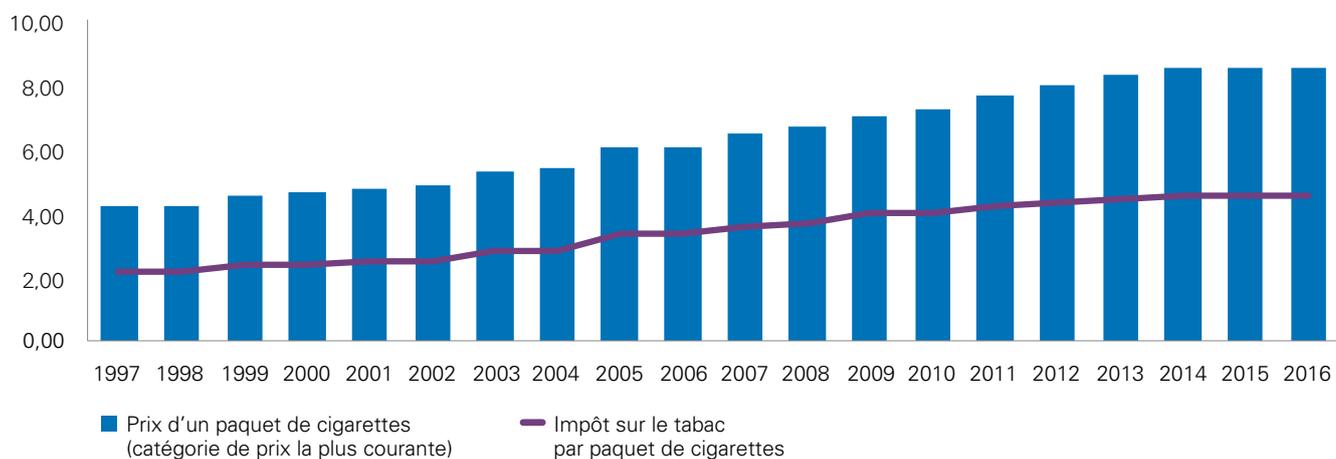
Les impôts constituent une part élevée du prix de vente au détail de la plupart des produits du tabac et représentent une importante source de recettes pour l'Etat.

Les prix de vente des cigarettes ont augmenté ces dernières années. Comme le montre l'histogramme ci-dessous (Graph. 6), le prix le plus courant pour un paquet de cigarettes est passé de CHF 4,10 en 1997 à CHF 8,50 en 2016, soit une hausse de près de 107%. Près de 55% de cette hausse est imputable à l'augmentation de l'impôt sur le tabac.

L'histogramme indique également que la part de l'impôt sur le tabac dans le prix de vente global a augmenté de 50% en 1997 à 53% en 2016.

Les produits du tabac vendus en Suisse sont soumis à divers impôts et redevances, comme le montre le tableau 3.

Graph. 6: Evolution du prix de vente et de l'impôt sur le tabac par paquet de cigarettes (1997–2016, en CHF)



Source: Administration fédérale des douanes

Tableau 3: Impôts et redevances sur les produits du tabac en Suisse (date d'effet au 1^{er} avril 2013)

Cigarettes	
Impôt sur le tabac:	
Spécifique	CHF 118,32 / 1'000 unités
Impôt minimal	CHF 212,10 / 1'000 unités
Ad-valorem	25% du prix de vente au détail
TVA (nominale)	8% du prix de vente au détail
Redevance SOTA	0,13 centime par unité
Fonds de prévention	0,13 centime par unité

Cigares et cigarillos	
Impôt sur le tabac:	
Spécifique	0,56 centime par unité
Impôt minimal	Aucun
Ad-valorem	1% du prix de vente au détail
TVA (nominale)	8% du prix de vente au détail
Redevance SOTA	Aucune
Fonds de prévention	Aucun

Tabac à coupe fine	
Impôt sur le tabac:	
Spécifique	CHF 38,00 / kg
Impôt minimal	CHF 80,00 / kg
Ad-valorem	25% du prix de vente au détail
TVA (nominale)	8% du prix de vente au détail
Redevance SOTA	CHF 1,73 / kg
Fonds de prévention	CHF 1,73 / kg

Autres produits du tabac (y compris ceux dits « à tabac chauffé »)	
Impôt sur le tabac: (ad-valorem)	12% du prix de vente au détail
TVA (nominale)	8% du prix de vente au détail

Tabac à mâcher et à priser	
Impôt sur le tabac: (ad-valorem)	6% du prix de vente au détail
TVA (nominale)	8% du prix de vente au détail

Source: Loi fédérale sur l'imposition du tabac, RS 641.31; Loi fédérale sur la TVA, RS 641.20; Ordonnance sur l'imposition du tabac, Art. 36.1 et 38.1, RS 641.311

Tableau 4: Recettes fiscales par type d'impôt et catégorie de produits du tabac (2016, en millions de CHF)

Catégorie de produits du tabac	Impôt sur le tabac	TVA	Impôt total	Fonds de financement de la SOTA	Fonds de prévention du tabagisme
Cigarettes	2'056,1	285,1	2'341,2	12,5	12,5
Cigares, cigarillos, bidis	3,7	18,7	22,4	–	–
Autres produits du tabac	70,7	15,6	86,3	1,2	1,2
Total	2'130,5	319,4	2'449,9	13,7	13,7

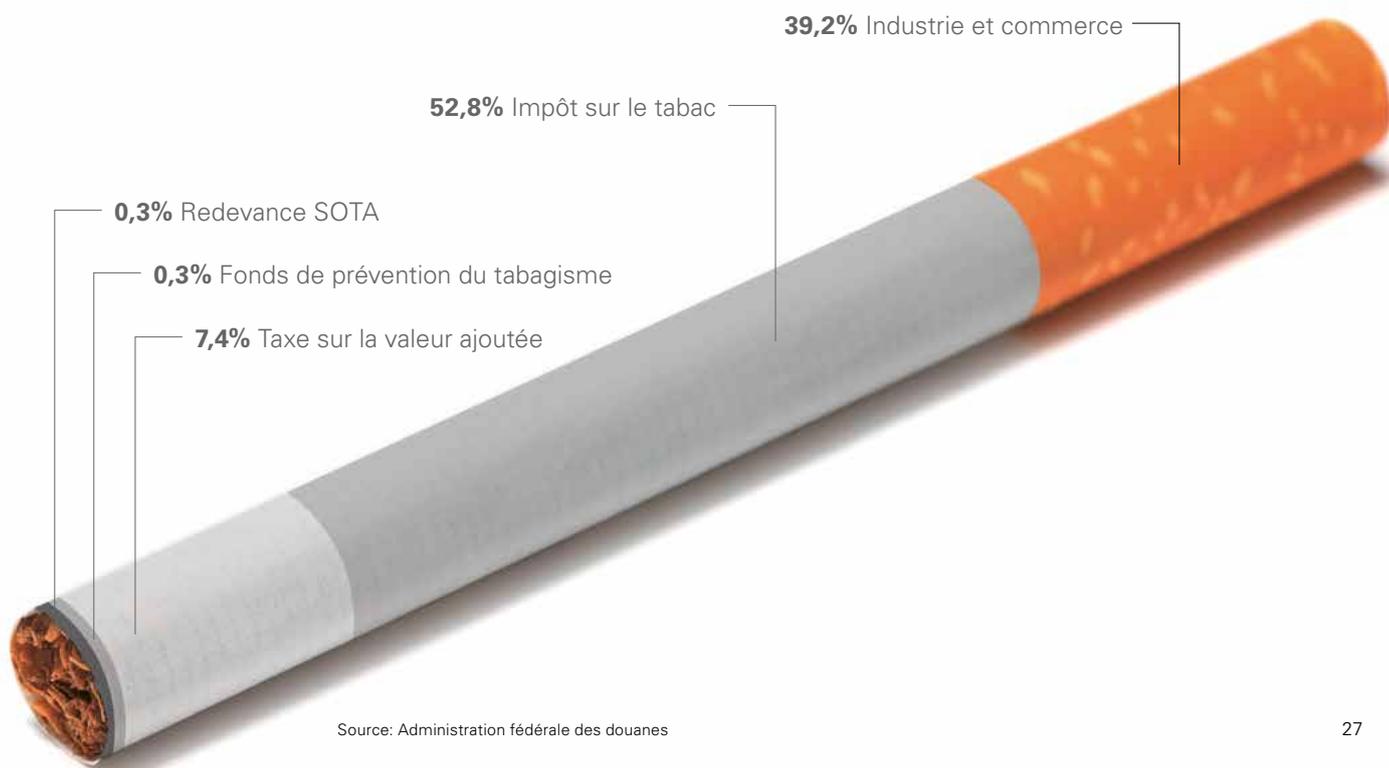
Source: Administration fédérale des douanes

Remarque: La catégorie « autres produits du tabac » inclut le tabac à pipe, à coupe fine, à chicha, à chiquer et à priser, les chutes de cigares et les produits dits « à tabac chauffé ».

Les impôts sur le tabac constituent une source importante de recettes fiscales. En 2016, les impôts totaux prélevés sur les produits du tabac étaient de 2'450 millions de CHF, soit environ 5,7% des recettes fiscales indirectes de la Confédération, tandis que 13,7 millions de CHF étaient prélevés pour le fonds de financement de la culture du tabac indigène de la SOTA et autant pour le fonds de prévention du tabagisme, dont les recettes servent à financer les programmes de prévention du tabagisme. Les impôts sur les sociétés sont exclus de la présente étude, car ils ne sont pas rendus publics et ne peuvent être évalués avec précision. Le tableau 4 indique les recettes fiscales, ainsi que les contributions aux fonds de financement de la SOTA et de prévention du tabagisme de chaque catégorie de produits du tabac.

Les recettes générées par les impôts sur les produits du tabac servent principalement au financement de l'Assurance-vieillesse et survivants et de l'Assurance-invalidité (12). En 2016, ces recettes représentaient 6% du financement total de ces assurances.

Les impôts et redevances prélevés sur les cigarettes représentent un pourcentage important de leur prix de vente au détail. Comme indiqué sur le schéma 8, les impôts et redevances représentent plus de 60% du prix de vente au détail d'un paquet de cigarettes de la catégorie de prix la plus répandue en Suisse.

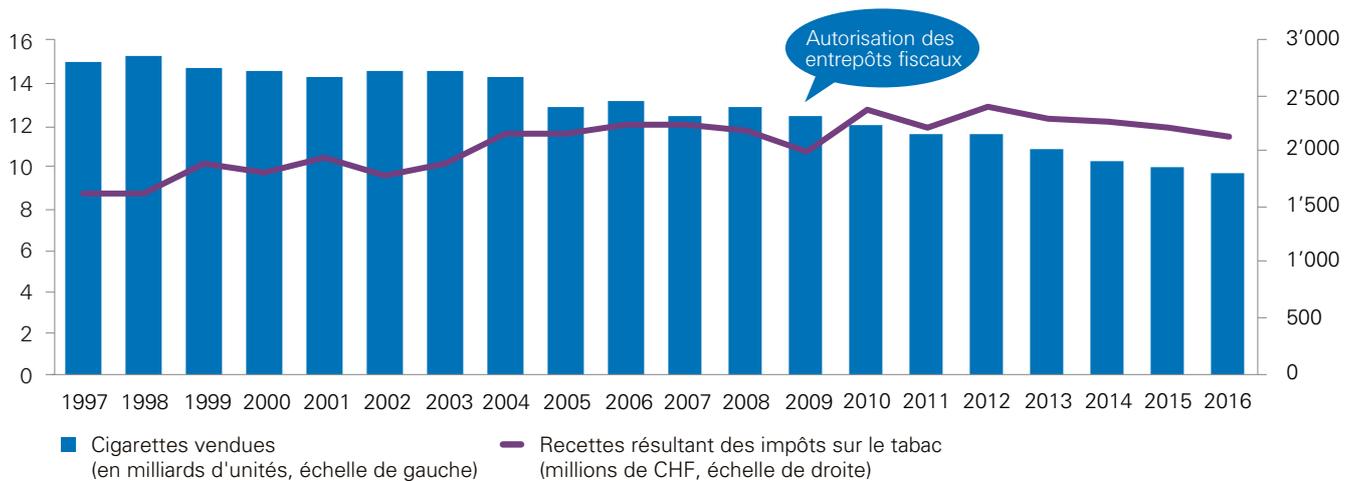
Schéma 8: Part des impôts dans le prix de vente au détail de la classe de prix la plus demandée (CHF 8,50, mars 2016)

Source: Administration fédérale des douanes

Ces dernières années, tandis que les volumes de vente de tabac ont diminué, les recettes fiscales provenant de l'impôt sur le tabac ont augmenté. L'histogramme ci-dessous (Graph. 7) permet de comparer, entre 1997 et 2016, les ventes de cigarettes et l'évolution des recettes fiscales

effectives résultant de l'impôt sur le tabac. On observe que les recettes fiscales effectives ont augmenté à un taux annuel moyen de 1,4% sur la période d'étude, tandis que les ventes de cigarettes diminuaient de 2,1% par an en moyenne.

Graph. 7: Evolution des ventes de cigarettes et des recettes fiscales imputables à l'impôt sur le tabac (1997–2016)



Source: Administration fédérale des douanes







Problème de

la consommation

de cigarettes

soustraites

aux taxes

Problème de la consommation de cigarettes soustraites aux taxes

La consommation de cigarettes qui échappent à l'administration fiscale est stimulée par les écarts de prix et d'imposition entre les pays. En raison du niveau élevé de l'impôt sur le tabac et des coûts salariaux et de production, la Suisse est, selon Swiss Cigarette, un pays de destination potentiel de la contrebande de tabac, mais ne compte guère comme pays d'origine d'un trafic. La part de produits du tabac vendus illégalement ou contrefaits est toutefois minime dans ce pays. Selon une étude menée par KPMG (rapport SUN), la part de cigarettes importées illégalement consommées en Suisse se chiffrait à 2,8% en 2016.

Dans l'Union Européenne (UE), la consommation illégale est estimée à 48 milliards de cigarettes en 2016, soit 9,8% de la consommation totale de cigarettes dans toute l'UE. En Suisse, par contre, la proportion de cigarettes vendues illégalement est estimée à 2,8% de la consommation totale de cigarettes **(14)**.

L'importation en Suisse de cigarettes achetées dans un pays tiers où la taxation est moins élevée ou dans les commerces « duty free » est autorisée pour autant qu'elle se fasse dans les limites légales (achats transfrontaliers légaux). Le commerce illégal de cigarettes peut, quant à lui, prendre diverses formes:

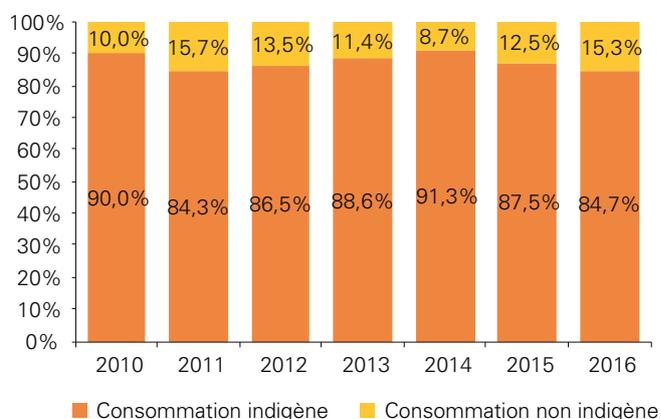
- importation de quantités de cigarettes excédant celles légalement admises sans les déclarer;
- achat de cigarettes importées illégalement par des tiers et revendues en Suisse en dehors des canaux de distribution légaux (contrebande de cigarettes); ou
- achat de cigarettes produites et distribuées illégalement (contrefaçons).

Le plus récent rapport de KPMG montre qu'en Suisse, une cigarette consommée sur huit environ échappe à l'imposition **(15)**.

Pour le reste, la consommation de cigarettes contrefaites est estimée négligeable en Suisse.

Le graphique 8 montre les conclusions d'enquêtes conduites sur des paquets vides à la demande de Swiss Cigarette, ainsi que les résultats du rapport SUN de KPMG de 2016. Comme souligné plus haut, la plupart des cigarettes non indigènes consommées en Suisse ont été importées légalement.

Graph. 8: Incidence de la consommation de cigarettes non indigènes (2010 à 2016, en %)



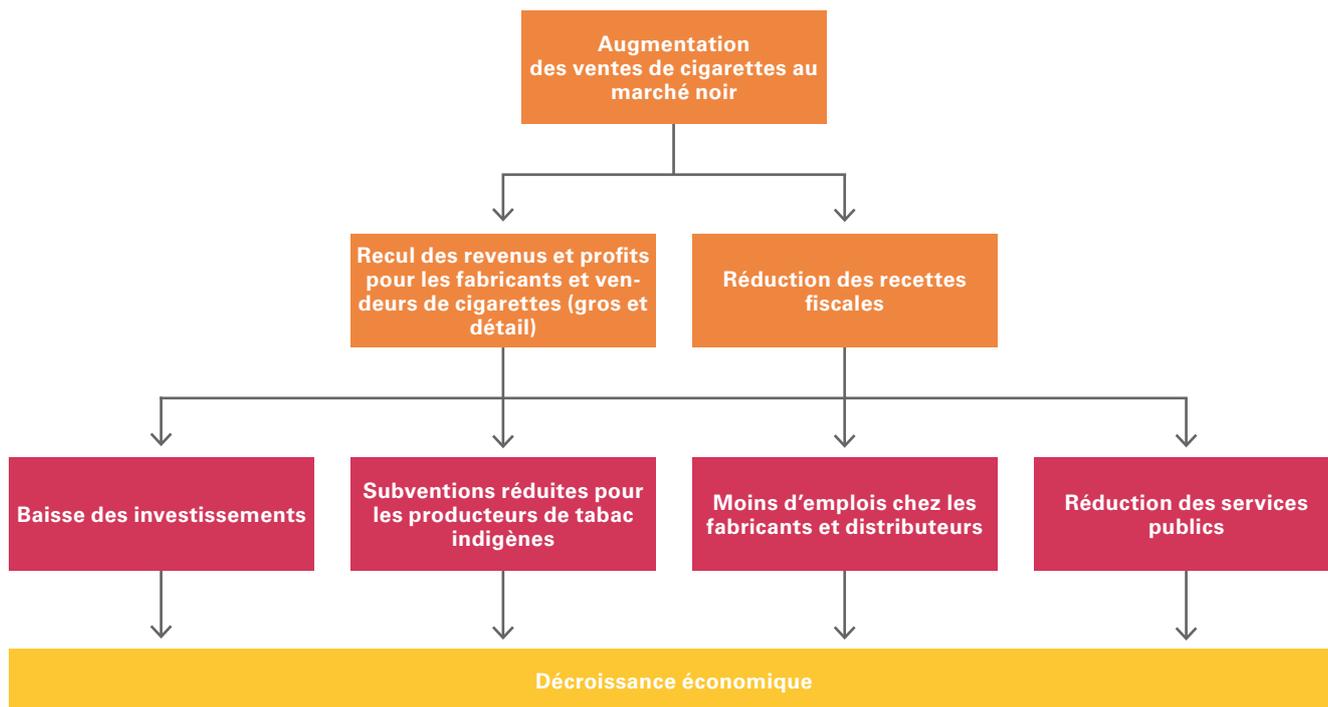
Source: 2010–2012: Swiss Cigarette – Enquêtes sur les paquets vides
2013–2016: KPMG SUN Report

Bien que le commerce illégal de tabac soit limité en Suisse, cette problématique fait l'objet d'une attention toute particulière de la part des membres de Swiss Cigarette. Ils appliquent depuis plusieurs années toute une série de mesures visant à prévenir et à combattre le commerce illégal. Outre les mécanismes de contrôle prévus par la loi, des échanges d'informations fréquents ont lieu entre les fabricants et l'Administration fédérale des douanes (16).

Le trafic illégal de cigarettes peut avoir d'importantes répercussions sur l'ensemble de l'économie. Il conduit non seulement à une augmentation de la criminalité, mais entraîne aussi une réduction des recettes fiscales et un recul du chiffre d'affaires des fabricants, grossistes et détaillants. Par ailleurs, les consommateurs sont dupés en ce qui concerne la qualité des produits.

Par ailleurs, les technologies d'authentification et de traçabilité des produits utilisées internationalement contribuent à limiter le trafic illégal.

Schéma 9: Effets néfastes sur l'économie de la vente de cigarettes au marché noir



Source: KPMG



A photograph of a Swiss flag (red with a white cross) flying in front of a classical building facade with stone columns and a tiled roof. The text is overlaid on the image in white font on dark blue rectangular backgrounds.

Retombées

du secteur

du tabac

sur l'économie

suisse

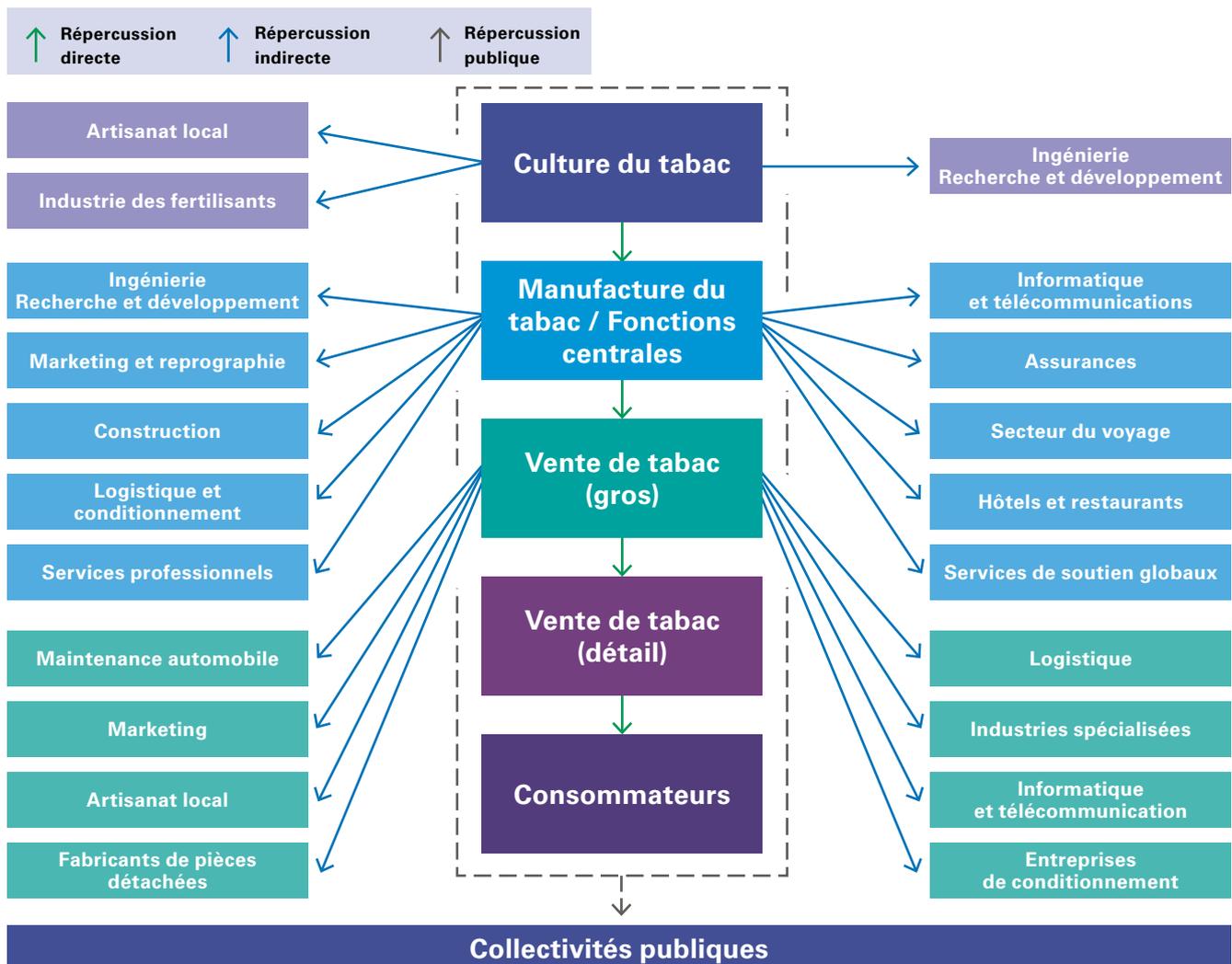
Retombées du secteur du tabac sur l'économie suisse

Les retombées de toute activité commerciale sur l'économie d'un pays vont généralement au-delà des répercussions directes observées au niveau des revenus, de l'emploi et de la valeur ajoutée générés par le secteur concerné.

Ceci s'explique généralement par le fait que la plupart des entreprises de ce secteur soutiennent, du moins en partie, tout un réseau de fournisseurs actifs dans d'autres secteurs tels que les matières premières, le conseil et les services professionnels, l'énergie, la maintenance de matériel et de véhicules ou les infrastructures informatiques et les logiciels. Selon les économistes, les répercussions indirectes peuvent être conséquentes.

L'industrie du tabac a également des répercussions publiques, en raison des impôts perçus sur la vente des produits du tabac. Le schéma 10 dresse la liste des secteurs potentiellement affectés par les activités de l'industrie du tabac dans l'économie suisse.

Schéma 10: Répercussions directes, indirectes et publiques de l'industrie suisse du tabac



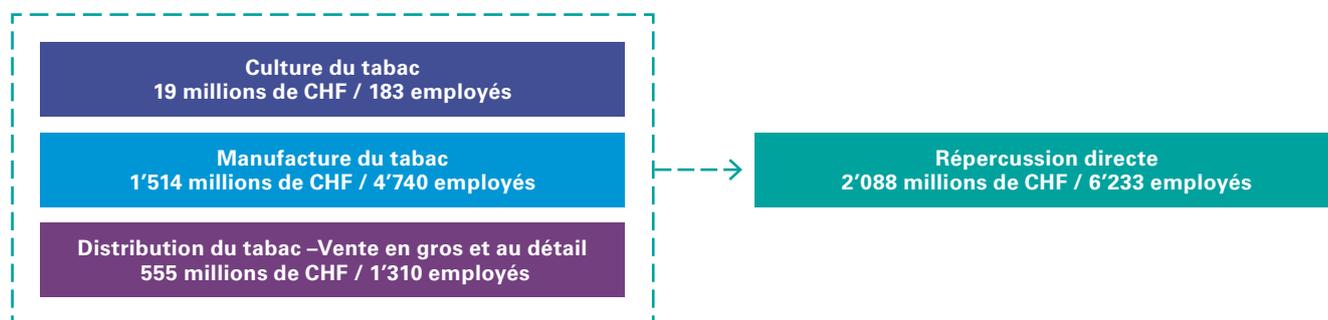
Source: KPMG

Répercussion directe

De la valeur ajoutée est générée à chaque étape de la chaîne de valeur du tabac. Les producteurs tirent leurs revenus de la vente de leurs récoltes, et les manufactures et distributeurs de tabac de la vente des produits du tabac.

Ils créent, en outre, des emplois à chaque étape. Les recettes dégagées et le nombre de personnes employées sont comptabilisés dans la répercussion directe du secteur du tabac (cf. schéma 11). La détermination de cette répercussion directe figure en annexe.

Schéma 11: Répercussion directe de l'industrie suisse du tabac



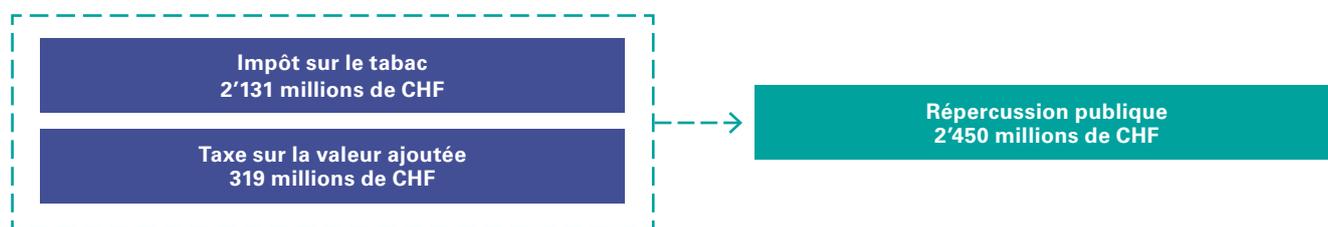
Source: Analyse KPMG

Répercussion publique

En plus de la répercussion directe, la vente des produits du tabac est assujettie à l'impôt et à la TVA, ce qui induit une répercussion publique en plus de la valeur ajoutée tout au long de la chaîne de valeur du tabac. Les recettes fiscales

générées par le secteur du tabac sont indiquées sur le schéma 12. Leur détermination est détaillée dans le chapitre sur l'imposition du tabac (voir précédemment).

Schéma 12: Effet public de l'industrie suisse du tabac



Source: Analyse KPMG

Répercussion indirecte

Le secteur du tabac a des répercussions sur l'activité économique d'autres secteurs. Les producteurs, fabricants et distributeurs font en effet vivre par leurs dépenses les entreprises de ces secteurs. Les fabricants font par exemple appel à des services informatiques, à des spécialistes de la maintenance pour leurs usines et leur matériel, à des comptables, consultants, services de restauration, pour n'en citer que quelques-uns. Ces autres secteurs et l'économie en général profitent donc de ces dépenses. En outre, les personnes employées par les producteurs, fabricants et distributeurs reçoivent toutes un salaire qu'elles dépensent en partie en biens et en services en Suisse. Là encore, cet argent contribue à l'activité économique du pays. Cet effet doit être pris en compte dans l'estimation des effets glo-

baux de l'industrie du tabac sur l'économie suisse. Pour estimer les répercussions indirectes, il suffit de calculer et d'appliquer le multiplicateur économique.

Comme cela est indiqué en annexe, le coefficient multiplicateur est de 1,83 pour le secteur suisse du tabac. Ceci signifie que pour chaque franc suisse généré par le secteur du tabac suisse, une valeur supplémentaire de CHF 0,83 est engendrée au profit des autres secteurs du pays. Nous partons de l'hypothèse que cette valeur supplémentaire générée dans les autres secteurs grâce au tabac se traduit par des créations d'emploi proportionnelles dans ces secteurs. Le schéma 13 récapitule les effets indirects du secteur suisse du tabac sur les autres secteurs du pays.

Schéma 13: Répercussion indirecte du secteur suisse du tabac



Source: Analyse KPMG

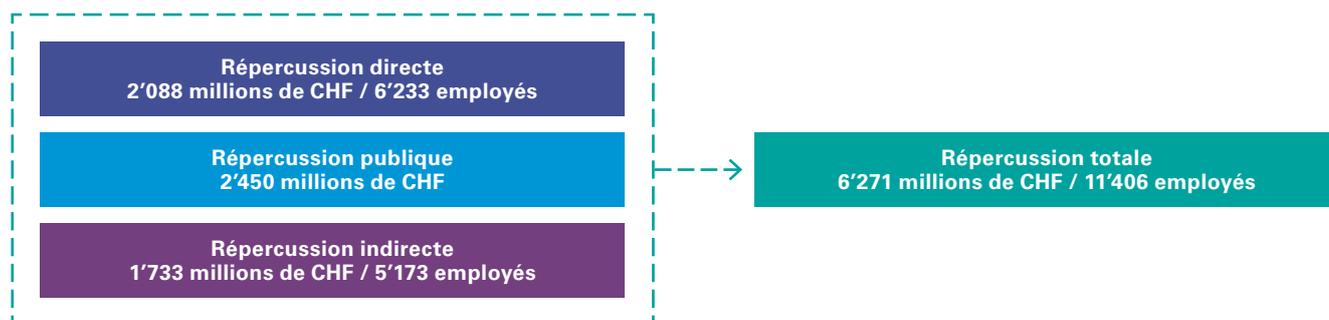
Répercussion totale

La répercussion totale est la somme des répercussions directes, publiques et indirectes. Le schéma 14 montre la répercussion totale de l'industrie suisse du tabac sur l'économie suisse.

En résumé, en cumulant les revenus générés par sa propre chaîne de valeur, les recettes fiscales et ses dépenses dans

les autres secteurs, le secteur suisse du tabac génère une valeur totale de 6'271 millions de CHF dans l'économie suisse. Cette valeur équivaut à environ 1% du PIB de la Suisse (17). Le secteur du tabac crée de l'emploi en outre pour 11'406 personnes, soit environ 0,2% de la population active suisse (18).

Schéma 14: Répercussion totale de l'industrie suisse du tabac



Source: Analyse KPMG



Annexe

Détermination du multiplicateur

Un multiplicateur de valeur ajoutée économique brute spécifique au secteur du tabac a été calculé afin de déterminer les retombées de ce secteur en Suisse sur l'économie suisse dans son ensemble.

Les multiplicateurs de valeur ajoutée économique brute mettent en évidence l'impact sur la valeur ajoutée brute de l'économie nationale d'un franc suisse généré dans un secteur spécifique. La détermination du multiplicateur s'est appuyée sur les tableaux des entrées et des sorties dressés par l'Office fédéral de la statistique suisse. Ces tableaux sont basés sur les tableaux des ressources et des emplois de l'économie suisse (19).

Les tableaux des ressources et des emplois montrent pour chaque secteur l'emploi de marchandises et de services requis pour la fabrication de produits primaires et secondaires. Cette méthode permet de dresser une image détaillée de l'économie nationale, des relations entre producteurs et clients, et des interdépendances entre les différents secteurs industriels. Ils comprennent les données fondamentales nécessaires à la détermination des modèles macro-économiques et des analyses d'influence présentés sous la forme de tableaux des entrées et des sorties.

Les tableaux des entrées et des sorties sont dérivés des tableaux des ressources et des emplois basés sur des hypothèses relatives aux propriétés des produits et de la structure de distribution (20). Le recours à des concepts éprouvés résulte en définitive dans des tableaux des entrées et des sorties symétriques.

Les tableaux des entrées et des sorties suisses fournissent des données pour 49 secteurs différents. Le secteur du tabac figure sous la catégorie industrielle « Aliments et tabac ». Ces données industrielles permettent de calculer l'impact du secteur du tabac suisse sur la totalité de l'économie suisse.

Pour le calcul du multiplicateur de la catégorie industrielle « Aliments et tabac », la matrice Leontief type I a été appliquée sur le tableau « Entrées et sorties symétriques » (SIOT) (21). La formule appliquée est la suivante:

$$(GMULT_j) = \sum_i g_i L_{ij} / g_j$$

Où « g » représente le rapport entre la valeur ajoutée brute et la production totale, et « L » signifie la somme de la colonne de la matrice de Leontief inverse.

La matrice de Leontief indique la production directe et indirecte des divers secteurs requise pour engendrer une unité de production dans un secteur prédéfini. La présente analyse montre donc la production requise des 48 secteurs pour engendrer une unité de la catégorie industrielle « Aliments et tabac ».

Le calcul est complexe et nécessite la multiplication et la prise en compte de 49 x 49 matrices basées sur diverses phases d'analyse, raison pour laquelle le calcul actuel a été réalisé à l'aide du logiciel statistique « Stata ».

Le résultat de ce calcul a été multiplié par le rapport entre la valeur ajoutée brute et le rendement total (valeur ajoutée brute/rendement total) de chaque secteur à considérer, et, finalement, toutes les valeurs isolées des secteurs individuels ont été additionnées et divisées par le rapport entre la valeur ajoutée brute et le rendement total.

Le multiplicateur de valeur ajoutée économique brute résultant pour la catégorie industrielle « Aliments et tabac » a une valeur de 1,83.

Cela signifie que pour chaque franc suisse généré dans le secteur du tabac local, une valeur ajoutée indirecte supplémentaire estimée à CHF 0,83 est créée. Ainsi la valeur ajoutée brute totale générée par le secteur du tabac suisse s'élève à CHF 1,83.

Estimation de la répercussion directe

Les tableaux 5, 6 et 7 indiquent la valeur ajoutée à chaque étape de la chaîne de valeur du tabac, tandis que le tableau 8 fournit des informations sur l'emploi dans le secteur du tabac. Cumulés, ces chiffres représentent la répercussion directe du secteur du tabac.

Tableau 5: Valeur ajoutée dans la culture du tabac

Culture du tabac (millions de CHF)		Calcul	Source
Revenus des producteurs	16	CHF 15'776 / tonne x 997 t	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture FAOSTAT, 2014
Budget SOTA	1	CHF 1'200 / tonne x 997 t	Société coopérative pour l'achat du tabac indigène SOTA, FAOSTAT, 2014
Ventes Fermenta	2	CHF 2'400 / tonne x 997 t	Société coopérative pour l'achat du tabac indigène SOTA, FAOSTAT, 2014
Total	19		

Source: Analyse KPMG

Tableau 6: Valeur ajoutée dans la fabrication du tabac

Manufacture du tabac (millions de CHF)		Calcul	Source
Cigarettes (production et consommation indigènes)	775	8,5 milliards de cigarettes x CHF 0,42 par cigarette x 21,7% (part estimée du prix de vente des cigarettes revenant aux fabricants)	Administration fédérale des douanes 2016; hypothèse basée sur les marges des fabricants présentées dans le tableau des entrées et des sorties NOGA pour les secteurs des produits d'alimentation et du tabac
Ventes de cigarettes (exportations)	526	–	Administration fédérale des douanes 2016
Cigares (consommation indigène)	41	774,7 millions de CHF (ventes de cigarettes) / 89% (part de marché des cigarettes) x 6% (part de marché des cigares)	Administration fédérale des douanes 2016; hypothèse de départ: 774,7 millions de CHF représentent 89% des volumes de vente totaux pour obtenir une part de marché de 6% pour les cigares
Autres produits du tabac (consommation indigène)	43	774,7 millions de CHF (vente de cigarettes) / 89% (part de marché des cigarettes) x 5% (part de marché autres produits du tabac (APT))	Administration fédérale des douanes 2016; hypothèse de départ: 774,7 millions de CHF représentent 89% des volumes de vente totaux pour obtenir une part de marché de 5% pour les autres produits
Tabac brut (exportations)	11	–	Administration fédérale des douanes 2016
Cigares (exportations)	10	–	Administration fédérale des douanes 2016
Autres produits du tabac (exportations)	14	–	Administration fédérale des douanes 2016
Total	1'420		

Source: Analyse KPMG

Tableau 7: Valeur ajoutée dans la distribution du tabac

Distribution (millions de CHF)	Calcul	Source
Cigarettes (production indigène)	443 8,5 milliards de cigarettes x CHF 0,42 par cigarette x 12,4% (part estimée du prix de vente par paquet de cigarettes revenant aux distributeurs)	Administration fédérale des douanes 2016; hypothèse basée sur les marges des distributeurs présentées dans le tableau des entrées et des sorties NOGA pour les secteurs des produits d'alimentation et du tabac
Cigarettes (importations)	57 462 millions de CHF de revenus provenant des imports de cigarettes x 12,4% (part estimée du prix de vente revenant aux distributeurs)	Administration fédérale des douanes 2016; hypothèse basée sur les marges des distributeurs présentées dans le tableau des entrées et des sorties NOGA pour les secteurs des produits d'alimentation et du tabac
Cigares (production indigène et importations)	30 443 millions de CHF (ventes de cigarettes) / 89% (part de marché des cigarettes) x 6% (part de marché des cigares)	Administration fédérale des douanes 2016; hypothèse de départ: 443 millions de CHF représentent 89% des marges commerciales totales pour obtenir une part de marché de 6% pour les cigares
Autres produits du tabac (production indigène et importations)	25 443 millions de CHF (ventes de cigarettes) / 89% (part de marché des cigarettes) x 5% (part de marché des APT)	Administration fédérale des douanes 2016; hypothèse de départ: 443 millions de CHF représentent 89% des marges commerciales totales pour obtenir une part de marché de 5% pour les APT
Total	555	

Source: Analyse KPMG

Tableau 8: Emploi dans le secteur du tabac

	Estimation du nombre d'employés	Source
Culture du tabac	Cultivateurs de tabac	161 SwissTabac
	SOTA	4 Informations tirées d'entretiens avec la SOTA
	Fermenta	18 Informations tirées d'entretiens avec la SOTA; ce montant inclut les employés Fermenta et les travailleurs saisonniers
	Total	183
Manufacture du tabac	Fabricants de cigarettes	4'740 Factsheet Swiss Cigarette / Information des fabricants de cigarettes
	Fabricants de cigares	604 Villiger Söhne AG, Burger Söhne SA et Oettinger Davidoff AG*
	Total	5'344
Distribution du tabac	Vente de tabac (gros)	896 NOGA 2008, Office fédéral de la statistique
	Vente de tabac (détail)	414 NOGA 2008, Office fédéral de la statistique
	Total	1'310
Secteur du tabac	6'837	

* Bien que Oettinger Davidoff AG ne produise pas de cigares en Suisse, la société gère depuis son quartier général à Bâle l'ensemble de ses activités dans le monde, principalement dans le domaine des cigares, et contribue ainsi de façon significative au secteur du tabac suisse.

Source: Analyse KPMG

Références

- 1) Site web de SwissTabac, www.swisstabac.ch
 - 2) Site web de SwissTabac, www.swisstabac.ch
 - 3) Ordonnance sur l'imposition du tabac, Article 36 (RS 641.311)
 - 4) SOTA, juin 2017
 - 5) Loi fédérale sur l'imposition du tabac, Articles 27–29 (RS 641.31)
 - 6) SOTA, juin 2017
 - 7) SOTA, SwissTabac, juin 2017
 - 8) Tobacco Journal International – Yearbook 2014
 - 9) Site web de l'ECMA (European Cigar Manufacturers Association), www.ecma.eu
 - 10) Administration fédérale des douanes
 - 11) Estimation du Groupe Margot (Ch. Margot & Cie SA)
 - 12) Loi fédérale sur l'imposition du tabac, Article 11.2 (RS 641.31)
 - 13) Meloria Meschi et Simon Trussler (2011) – « A Review of the Economic Literature on Tobacco Taxation », 1^{er} mars 2011, disponible sur <http://ssrn.com/abstract=1884826>
 - 14) KPMG (2016) SUN Report
 - 15) KPMG (2016) SUN Report
 - 16) Site web de Swiss Cigarette, www.swiss-cigarette.ch
 - 17) Selon l'Office fédéral de la statistique, le PIB de la Suisse en 2016 était de l'ordre de 659 milliards de CHF
 - 18) Selon l'Office fédéral de la statistique, la population active était d'environ 5 millions de personnes en 2016
 - 19) Site Internet de l'Office fédéral de la statistique, <https://www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/315012/master>
 - 20) Site Internet de la Commission Européenne, <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3859598/5902113/KS-RA-07-013-EN.PDF/b0b3d71e-3930-4442-94be-70b36cea9b39?version=1.0>
 - 21) Site Internet de l'Office fédéral de la statistique, <https://www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/315012/master>
- Images:** KEYSTONE/Gaetan Bally (pages 18-19) Shutterstock (autres images)

Contact

KPMG AG

Badenerstrasse 172
PO Box
CH-8036 Zurich

kpmg.ch

Joshua Martin

Partner
Advisory

+41 58 249 35 76

jmartin12@kpmg.com

L'information contenue ici est de nature générale et ne prétend en aucun cas s'appliquer à la situation d'une personne physique ou morale quelconque. Même si nous mettons tout en oeuvre pour fournir une information précise en temps opportun, nous ne pouvons pas garantir que cette information est fidèle à la réalité au moment où elle est reçue ou qu'elle continuera de l'être à l'avenir. Cette information ne saurait être exploitée sans un conseil professionnel basé sur une analyse approfondie de la situation en question. Les prescriptions réglementaires relatives à l'indépendance de l'auditeur déterminent l'étendue de la collaboration avec les clients d'audit.

© 2017 KPMG AG est une filiale de KPMG Holding AG, elle-même membre du réseau KPMG d'entreprises indépendantes rattachées à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), une personne morale suisse. Tous droits réservés.